



AG2R LA MONDIALE

PRESENTATION AG2R LA MONDIALE

Direction des Activités sociales
Mars 2017

AG2R LA MONDIALE : QUI SOMMES-NOUS ?



AG2R LA MONDIALE

1^{er} groupe paritaire de protection sociale en France

N°1 en retraite complémentaire
en retraite supplémentaire

N°3 en prévoyance (dont N° 2 en prévoyance
collective)

N°4 en santé

N°5 en assurance perte d'autonomie

N°7 en assurance vie épargne



10 millions
d'assurés



26 milliards d'euros
de cotisations annuelles



500 000
entreprises clientes



10 000
collaborateurs en
France



86 millions d'euros
annuels d'engagement
social

AG2R LA MONDIALE : UNE RÉPONSE À TOUS LES BESOINS DE PROTECTION SOCIALE ET PATRIMONIALE

Le Groupe est présent dans 2 domaines de la protection sociale :

- **La gestion des régimes obligatoires de retraite** complémentaire pour le compte des Fédérations Agirc-Arrco.
- **L'assurance des personnes** avec une gamme de produits et services destinés aux particuliers et aux entreprises.

5 métiers d'AG2R LA MONDIALE

- Retraite
- Prévoyance
 - Santé
 - Épargne
- **Engagement Social**



L' ENGAGEMENT SOCIAL



L'ENGAGEMENT SOCIAL : UN DES 5 MÉTIERS DU GROUPE

• Le rôle

- Gérer les fonds sociaux des Institutions de Retraite ,de Prévoyance et des Mutuelles.
- Développer les produits et les services pour compléter les obligations statutaires et contractuelles des différentes composantes du Groupe.

• La mission

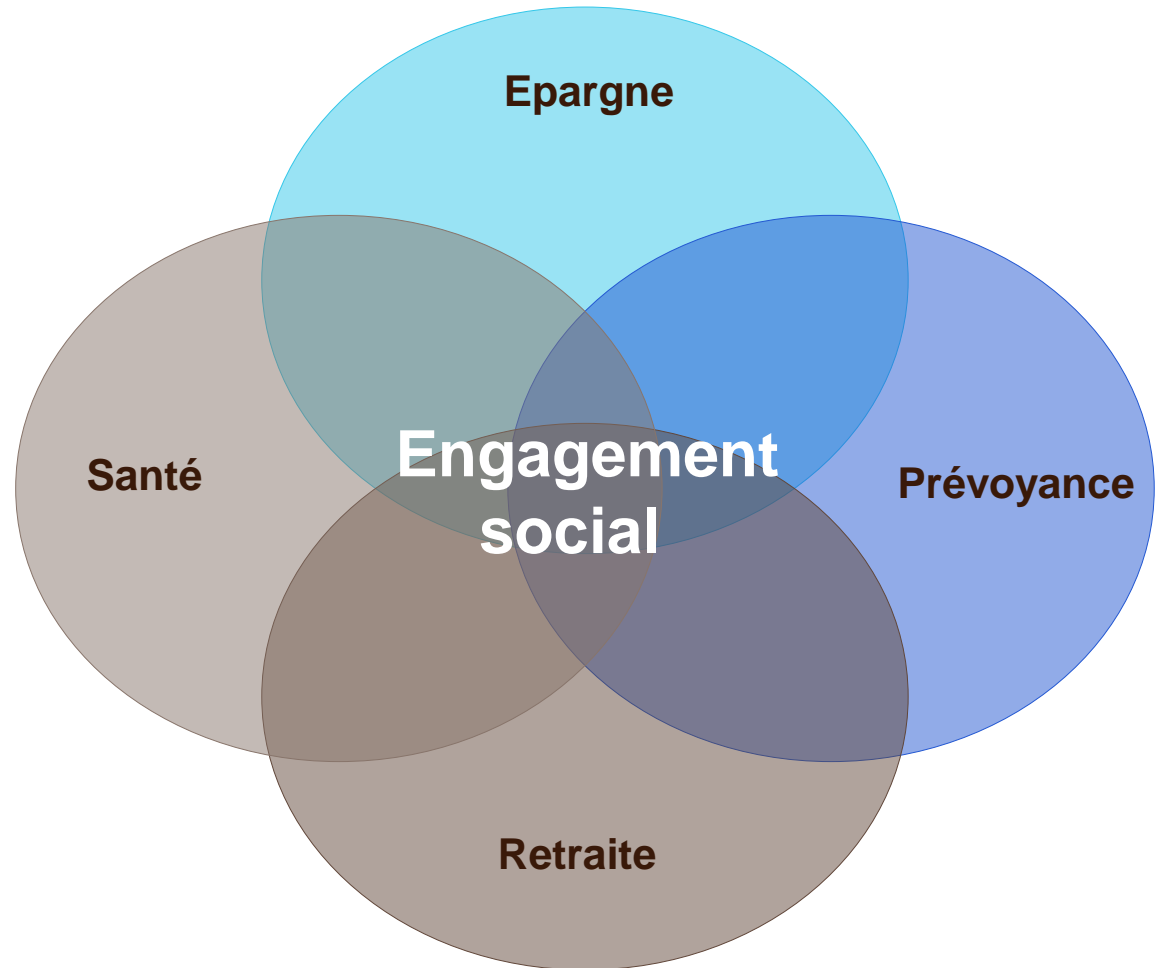
- Apporter à chaque personne une écoute et un soutien tout au long de la vie active et la vie à la retraite.
- Anticiper et accompagner les changements pour mieux préparer l'avenir.



Engagement social : un métier transverse

Conjuguer
solidarité et
performance...

...une démarche
unique
innovante au
service de
l'intérêt général



La personne au cœur de nos préoccupations

Sur tous les territoires, nous accompagnons les actifs, les retraités et leurs familles et menons des actions d'intérêt général

Chiffres 2015 :

- **98,7 M €** de budget d'action sociale
- **13,7 M €** d'aides individuelles allouées aux assurés
- **11,3 M €** pour la prévention santé
- **6,3 M €** pour la recherche médicale et médico-sociale
- **255 772** bénéficiaires d'aides et d'actions de service



Nos dispositifs sociaux

Action sociale des institutions de retraite Agirc et Arrco

- Aides financières individuelles en cas d'accident de la vie.
- Prévention et éducation à la santé.
- Accompagnement du vieillissement, de la dépendance et du handicap.

Action sociale des institutions de prévoyance et des mutuelles

- Aides et soutien en complément des garanties d'assurance.
- Soutien de la recherche médicale et universitaire.

Dispositif social de La Mondiale

- Services d'écoute et d'accompagnement concernant la vie des seniors.
- Aides individuelles pour prévenir une rupture sociale.

Fonds d'Innovation AG2R LA MONDIALE Investisseur sociétal

- Accompagnement et soutien des projets associatifs sur 4 thématiques :
- prévention,
 - habitat adapté,
 - emploi,
 - aide aux aidants.

Services RH aux entreprises

- Conseil et accompagnement pour le mieux-être en entreprise :
- Management des âges,
 - Qualité de Vie au Travail,
 - Prévention et soutien social

Action sociale des institutions de retraite Agirc et Arrco

Remplir nos engagements

Les actions menées doivent s'inscrire dans les priorités définies par les régimes Agirc et Arrco

Les orientations prioritaires 2014–2018

- S'impliquer davantage auprès des actifs les plus fragiles
- Aider l'individu au travers des actions de services collectives

Les sapeurs pompiers volontaires dont l'activité s'effectue dans une entreprise relevant de notre institution au titre de la retraite peuvent bénéficier si besoin des actions menées dans le cadre des Orientations prioritaires .

Remplir nos engagements

- **Les orientations prioritaires 2014–2018**

- S'impliquer davantage auprès des actifs les plus fragiles
- Aider l'individu au travers des actions de services collectives



① Soutenir le retour à l'emploi des actifs les plus fragiles



Les axes stratégiques :

- Renforcer, en complément des autres acteurs sociaux, le retour à l'emploi pour les personnes en situation de fragilité.
- Favoriser l'accès et le maintien en emploi des personnes en situation de handicap, en particulier psychique.

Les orientations prioritaires des régimes Agirc et Arrco pour la période 2014–2018

② Donner les clés du Bien Vieillir

Les axes stratégiques :



- Renforcer les démarches de prévention primaire et en développer l'accès aux actifs de plus de 50 ans.
- Promouvoir ou encourager l'engagement social des retraités.
- Développer des actions destinées à lutter contre la vulnérabilité liée à l'avancée en âge (conséquence d'un fait générateur externe, social ou familial, entraînant une situation de détresse sociale, nécessitant un accompagnement professionnel dédié).

Les orientations prioritaires des régimes Agirc et Arrco pour la période 2014–2018

③ Aider les aidants familiaux



Les axes stratégiques :

- Favoriser l'émergence de solutions permettant aux aidants de préserver leur vie personnelle et professionnelle.
- Rompre l'isolement et faciliter l'accès aux solutions de répit.
- Proposer des soutiens psychologiques pendant et après les situations d'aide.

Les orientations prioritaires des régimes Agirc et Arrco pour la période 2014–2018

④ Accompagner le grand âge en perte d'autonomie



Les axes stratégiques :

- En complémentarité du partenariat avec les autres régimes de retraite, proposer des solutions adaptées à la personne dans son lieu de vie ordinaire.
- Soutenir l'émergence de nouvelles solutions d'hébergement.
- Renforcer la mission ECO Hébergement et consolider les partenariats nécessaires à cette mission.
- Pour les établissements médico-sociaux, en fonction de l'évaluation du plan médico-social et sanitaire, définir les axes qualitatifs et les conditions d'optimisation à mettre en œuvre.

Action sociale des institutions de prévoyance et des mutuelles

PRINCIPES GENERAUX

- Selon les besoins et en complément du contrat prévoyance ou mutuelle , les fonds sociaux des Institutions de prévoyance apportent un soutien aux assurés et à leurs familles.
- L'action sociale :
 - Assure un accompagnement personnalisé pour écouter, conseiller sur les droits et orienter sur les démarches.

Et

- Peut selon les conditions fixées par les Conseils d'administration, apporter des aides financières en cas de maladie, hospitalisation, invalidité, handicap, dépendance ou décès.



AIDES INDIVIDUELLES

CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

- L'assureur contractant et porteur de risque doit être l'Institution AG2R Réunica Prévoyance.
- Il doit exister un lien entre l'objet de la demande et les garanties souscrites par l'entreprise : maladie, incapacité, invalidité, décès, rente ...
- Le lien entre l'entreprise et le salarié doit être établi.
Ce lien est ensuite contrôlé par les équipes sociales de l'institution

BENEFICIAIRES :

- Les salariés assurés et leurs ayants droits



AIDES INDIVIDUELLES

CHAMPS DES AIDES INDIVIDUELLES EN LIEN AVEC LE CONTRAT SANTE

❖ **Santé – Prévention**

Aides aux frais de santé restant à charge pour les assurés et leurs ayants droits

Aides aux frais de forfait hospitalier pour les assurés

Aides aux frais de prothèse et soins liés pour les assurés et leurs ayants droits

Aides exceptionnelles possibles selon situation



AIDES INDIVIDUELLES

CHAMPS DES AIDES INDIVIDUELLES EN LIEN AVEC LE CONTRAT PREVOYANCE

❖ **Famille – Revenus**

Aides exceptionnelles en cas de difficulté

Aide aux frais de déplacement occasionnés par l'hospitalisation d'un proche

❖ **Handicap**

Aménagement du logement

Aménagement du véhicule

Acquisition des équipements spécifiques aux personnes handicapées

Aides techniques à la vie quotidienne

Acquisition d'un fauteuil roulant

Aide à domicile – aide humaine

Prestations médico psycho sociales

Déménagement

Vacances

❖ **Veuvage**

Aide aux frais d'obsèques



AIDES INDIVIDUELLES

INSTRUCTION DES DEMANDES INDIVIDUELLES

- Les personnes souhaitant solliciter l'intervention du fonds social (assurés ou leurs ayants droits) doivent compléter le formulaire « Demande d'intervention sociale » et fournir les justificatifs nécessaires à l'étude du dossier.
- Les interventions individuelles sont destinées aux salariés en difficulté.
- L'étude de chaque situation tient compte des ressources et de la composition de la famille de l'intéressé ainsi que des interventions des autres organismes (Sécurité sociale, Maisons Départementales pour Personnes Handicapées, fonds sociaux retraite, etc.).
- L'attribution des aides est faite de façon équitable dans le cadre des Commissions paritaires, régionale et nationale.
- Les dossiers sont instruits par la Direction régionale d'AG2R LA MONDIALE compétente. La région compétente est celle du lieu de résidence de l'adhérent (voir liste des contacts page suivante).



ACTION SOCIALE

ALPES

Dép. : 38-73-74
40, avenue Edmond Esmonin
38067 Grenoble Cedex 02
Tél. : 04 80 15 33 65
actionsociale.grenoble@ag2riamondiale.fr

AQUITAINE

Dép. : 24-33-40-47-64
13, place des Guincozas
CS 71125
33001 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 57 30 09 71
actionsociale.bordeaux@ag2riamondiale.fr

BOURGOGNE / FRANCHE-COMTÉ

Dép. : 21-25-39-58-70-71-89
15, place Darcy
21000 Dijon
Tél. : 03 80 54 17 04
actionsociale.dijon@ag2riamondiale.fr

BRETAGNE / PAYS-DE-LOIRE

Dép. : 22-29-35-44-49-53-56
24, boulevard de Beaumont
TSA 81515
35015 Rennes Cedex
Tél. : 02 22 06 66 60
actionsociale.rennes@ag2riamondiale.fr

CENTRE-OUEST-ATLANTIQUE

Dép. : 16-17-19-23-79-85-86-87
12-14, rue du Pré-médard - Bât. A
86280 Saint-Benoît
Tél. : 05 16 08 00 39
actionsociale.poitiers@ag2riamondiale.fr

CENTRE TOURAINE

Dép. : 18-28-36-37-41-45-72
2, rue des Chats Ferrés
45056 Orléans Cedex 1
Tél. : 02 38 24 02 36
actionsociale.orleans@ag2riamondiale.fr

CHAMPAGNE / ARDENNE

Dép. : 08-10-51-52-55
16-18, boulevard de la Paix
CS 30002
51724 Reims Cedex
Tél. : 03 51 42 40 53
actionsociale.reims@ag2riamondiale.fr

ÎLE-DE-FRANCE

Dép. : 75-77-78-91-92-93-94-95-97
25 rue de Paradis
75492 Paris Cedex 10
Tél. : 01 40 22 38 20
actionsociale.paris@ag2riamondiale.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Dép. : 11-30-34-48-66
1300, avenue Albert Einstein
CS 30044
34960 Montpellier Cedex 02
Tél. : 04 99 53 21 20
actionsociale.montpellier@ag2riamondiale.fr

LOIRE / AUVERGNE

Dép. : 03-15-42-43-63
Immeuble Horizon - CS 52931
14 rue Jacques Constant Millereu
42029 Saint-Étienne Cedex 1
Tél. : 04 77 43 83 74
actionsociale.stetienne@ag2riamondiale.fr

LORRAINE / ALSACE

Dép. : 54-57-67-68-88-90
15, rue du Verdon - CS 10108
67024 Strasbourg Cedex 1
Tél. : 03 68 33 69 38
actionsociale.strasbourg@ag2riamondiale.fr

MIDI-PYRÉNÉES

Dép. : 09-12-31-32-46-65-81-82
6, place Henry Russell
CS 64412
31405 Toulouse Cedex 4
Tél. : 05 61 36 33 98
actionsociale.toulouse@ag2riamondiale.fr

GUYANE

Dép. : 973
Centre de Gestion de Guyane
477 chemin Sadecki - CS 30819
Tél. 05 94 29 24 05
actionsociale.cayenne@ag2riamondiale.fr

NORD / PAS-DE-CALAIS

Dép. : 59-62
32, avenue Émile Zola - Bât A
59370 Mons-en-Baroeul
Tél. : 03 20 74 72 57
actionsociale.lille@ag2riamondiale.fr

NORMANDIE

Dép. : 14-27-50-61-76
Parc de la Vatine
1 rue François Perroux
76130 Mont-St-Aignan
Tél. : 02 35 15 73 68
actionsociale.rouen@ag2riamondiale.fr

PICARDIE

Dép. : 02-60-80
15, passage du logis du Roi
80043 Amiens Cedex 4
Tél. : 03 22 82 09 94
actionsociale.amiens@ag2riamondiale.fr

PACA / CORSE

Dép. : 04-05-06-13-20-83-84-2A-2B
Immeuble Balthazar
2 quai d'Arenç
13002 Marseille
Tél. : 04 84 52 47 65
actionsociale.marseille@ag2riamondiale.fr

RHÔNE

Dép. : 01-07-26-69
54, rue Servient
69408 Lyon Cedex 3
Tél. : 04 27 85 71 97
actionsociale.lyon@ag2riamondiale.fr

DIRECTIONS
REGIONALES AG2R LA
MONDIALE



Services RH aux entreprises

Les services : innovation sociale

Les services RH aux entreprises : trois champs d'action en lien avec les métiers du Groupe

OBLIGATIONS LÉGALES ▶

1

MANAGEMENT DES ÂGES

Manager
la diversité
des âges et
des générations



2

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Concilier
mieux-être
au travail et
performance
durable
des organisations



3

SOUTIEN ET PRÉVENTION SOCIALE

Accompagner
les aléas de la vie
et les fragilités
sociales
des salariés



.....▲.....
ÉVOLUTION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIAL

Fonds d'Innovation AG2R LA MONDIALE Investisseur sociétal

Des réponses concrètes et efficaces



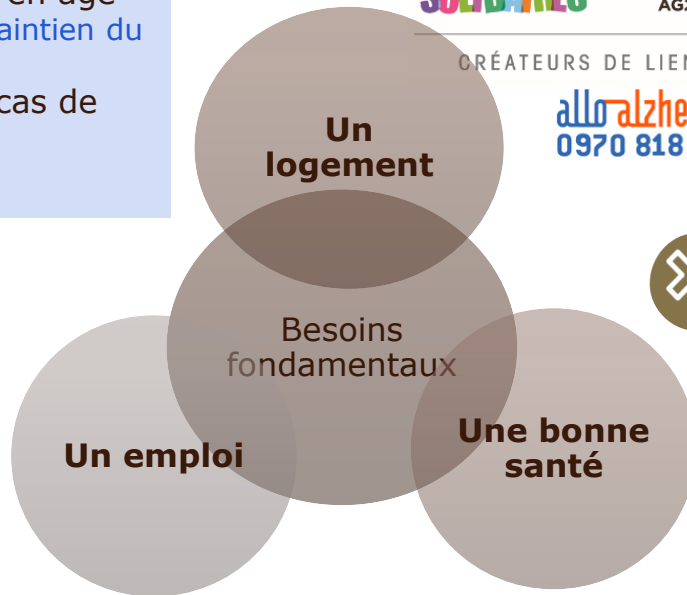
Le logement, au cœur de la vie sociale

1. Vivre dans un logement décent
Accès au logement - lutte contre la précarité énergétique
2. Vivre chez soi malgré la perte d'autonomie ou l'avancée en âge
Adaptation du logement - maintien du lien social - aide aux aidants
3. Trouver un lieu de vie en cas de perte d'autonomie
Nouvelles formes d'habitat



L'emploi, facteur d'intégration sociale et de développement économique

1. Retrouver un emploi malgré les aléas, l'âge ou le handicap
2. Créer une entreprise, créer de l'emploi



La prévention, moteur de bonne santé

1. Entretenir sa santé au quotidien, concilier un équilibre vie pro/vie perso
2. Rester en forme à tout âge



Cresus



OasYs Consultants



Renforcer financièrement et accompagner les acteurs associatifs agissant pour le logement



Simon de Cyrène



Appui d'AG2R LA MONDIALE pour créer une société foncière SOLIFAP

Une réponse innovante pour redonner du sens à la vie quand elle bascule dans le handicap

L'acquisition par les foyers à revenus modestes de réflexes éco-énergétiques grâce au service civique des jeunes (programme Médiaterre).



Les maisons partagées Simon de Cyrène



Accompagner le changement d'échelle des actions en faveur de l'emploi



**OasYs
Consultants**



Offre pour les seniors de 45 ans et plus éloignés du marché du travail

Programme complet pour les seniors créateurs d'entreprise

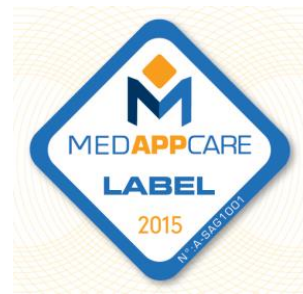
Actions en faveur de l'emploi des seniors de 45 ans et plus en recherche d'emploi et en situation d'exclusion



MICROCRÉDIT,
CONSEILS,
FORMATION...

L'ADIE VOUS
ACCOMPAGNE
PAS À PAS

Soutenir la recherche médicale et le développement des programmes de prévention



- Soutien des travaux de recherche du département des neurosciences, unité de recherche Perception et mémoire.
- Projet OncoMeVax (développement d'un traitement contre certains cancers), unité de recherche Génomique virale et vaccination.

Evaluation et recommandation d'applications mobiles de santé

- Applications santé au quotidien, prévention, urgences et secours, etc.
- Evaluation médicale
- Evaluation de la protection des données personnelles
- Recommandation auprès des assurés du groupe



Programme d'activités physiques destiné aux femmes ayant été traitées dans le cadre d'un cancer du sein, pour limiter le risque de récurrence

Co-construire des services



Les Parcours de la Forme des salons santé en milieu urbain



Primadom :
une plateforme
d'information et de
conseil par téléphone
pour faciliter le quotidien
des seniors et de leur
entourage.



**Un numéro
d'appel unique
0 810 60 77 88**
(prix d'un appel
local)

alzheimer
0811 740 700

7 jours sur 7 de 20h à 22h
(hors d'un appel local)

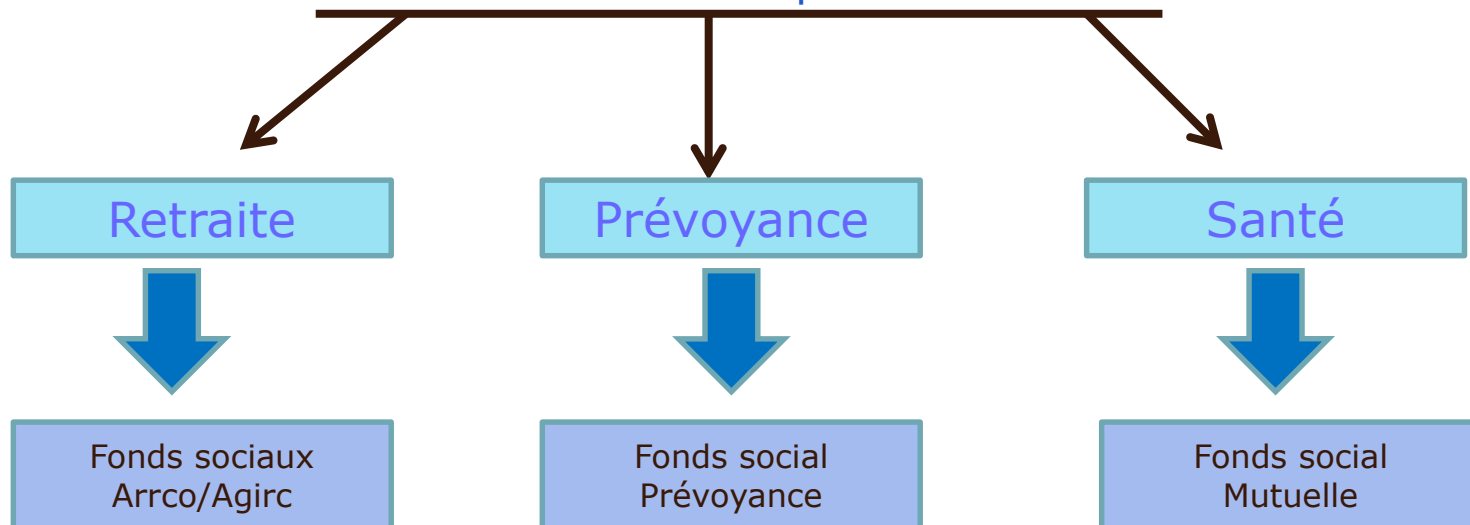
Une antenne
nationale d'écoute
téléphonique
dédiée aux
proches aidants
des personnes
atteintes de la
maladie
d'Alzheimer

Annexes

Quel fonds social solliciter ?



Le sapeur pompier volontaire,
salarié d'une entreprise cotise :



Comment identifier le fonds social qui peut être sollicité ?

Fonds sociaux
Arrco/Agirc

- Les fédérations Agirc/Arrco mettent à disposition l'outil DOPLI qui permet d'identifier l'institution « retraite » auprès de laquelle il est possible de déposer la demande.
- <https://espace-personnel.agirc-arrco.fr/public/#/dopli>

VOTRE INSTITUTION AGIRC

Groupe de protection sociale
AG2R LA MONDIALE



- Si la réponse n'est pas AG2R LA MONDIALE consulter la liste des branches professionnelles ou le bulletin de salaire.

Comment identifier le fonds social qui peut être sollicité ?

Fonds social
Prévoyance

- L'institution de prévoyance est mentionnée sur le bulletin de salaire au niveau des cotisations.

Le fonds social prévoyance peut-être sollicité lorsqu'un lien est établi entre l'objet de la demande et les garanties souscrites.

Comment identifier le fonds social qui peut être sollicité ?

Fonds social
Mutuelle

- La mutuelle est mentionnée sur le bulletin de salaire au niveau des cotisations.
Si pas d'indication précise, orienter vers l'institution de prévoyance qui fera le lien.

Le fonds social mutuelle peut-être sollicité lorsqu'un lien est établi entre l'objet de la demande et les garanties souscrites.